

Quelques références récentes, choix de textes officiels du Ministère de l'Éducation Nationale

Commentaires du syndicat

© SNRL Délégation Nationale à l'Éducation, à la Francophonie et à la Coopération

Circulaire de Rentrée du 16 mars 2010 :

« 1.1.3 Ancrer l'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et la culture générale ne sauraient être l'apanage de quelques-uns. Elles sont des éléments clés de l'ouverture au monde. Elles traversent toutes les disciplines et illustrent, à ce titre, la nécessité d'une approche qui articule les savoirs entre eux.....

.....Les élèves seront aussi davantage sensibilisés à l'éducation aux médias. Les radios d'établissement, où les élèves sont particulièrement incités à réaliser des émissions culturelles, se développeront dans cet esprit, en lien avec le Clemi.... »

Commentaire : on peut entendre par radio d'établissement, en extrapolant, les radios en milieu scolaire existantes (26), les webradios d'établissement, les ateliers radio liés à des radios et toutes autres formes d'appui permettant d'accompagner des élèves dans une démarche qualitative....

Programme de Seconde 29 avril 2010 :

PROGRAMME DE LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ EN CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Enseignement d'exploration

Cet enseignement d'exploration vise à renforcer l'attractivité de la voie littéraire, en montrant aux élèves l'intérêt, l'utilité sociale et la diversité des débouchés d'une formation humaniste au sens large et moderne du terme.

On cherche pour cela à :

- faire percevoir la variété des études littéraires et des champs professionnels qui s'y rattachent, afin d'éclairer un futur choix d'orientation pour l'élève ;
- mettre en oeuvre un enseignement fondé sur le croisement et la complémentarité de plusieurs approches disciplinaires ;
- faire expérimenter des situations concrètes d'activité ou de recherche en relation avec les disciplines littéraires ;
- faire prendre conscience que les études littéraires sont, aujourd'hui plus que jamais, au coeur de la formation de l'homme et du citoyen.

L'enseignement d'exploration « littérature et société » a un programme spécifique, structuré autour des Lettres et de l'histoire-géographie. Il est présenté sous forme de domaines d'exploration qui ont été choisis en raison de :

- l'ouverture qu'ils constituent pour des élèves sortant de collège ;
- les compétences qu'ils permettent de développer et l'éclairage qu'ils apportent sur les formations et les débouchés possibles en liaison avec ces compétences ;
- la collaboration fructueuse qu'ils permettent d'engager entre les différentes disciplines du champ littéraire.

Modalités pédagogiques

En rupture avec les formes plus traditionnelles de l'enseignement en classe de seconde, cet enseignement d'exploration offre la possibilité de :

- mettre en oeuvre des démarches co-disciplinaires ouvertes à l'innovation pédagogique ;
- permettre aux élèves de réaliser certaines productions et de développer leur créativité (présentations orales, portfolios, recherches documentaires, expositions, reportages, etc.) ;
- engager des partenariats permettant une découverte, en situation, des formations et champs professionnels ouverts aux élèves issus de la voie littéraire (intervention de professionnels, visites hors de l'établissement, etc...).

Cet enseignement repose nécessairement sur la mise en activité des élèves, selon les diverses modalités qui conviennent au projet retenu. Il a pour but de favoriser l'acquisition et l'exercice de certaines compétences propres aux études littéraires: capacité à rechercher, à hiérarchiser et à exploiter les informations, à les synthétiser, à les traduire d'un langage à un autre pour les communiquer ; capacité à créer des analogies et à établir des liens ; capacité à argumenter et à convaincre ; capacité à porter une appréciation et à la justifier ; capacité à resituer un débat dans un contexte historique ou culturel ; capacité à négocier et à conduire un projet en équipe ; capacité à composer et à exposer des travaux, à inventer des formes originales pour les mettre en valeur..

La mise en oeuvre raisonnée des technologies numériques est propre à favoriser l'acquisition de ces capacités. Par ailleurs, elle constitue en elle-même une compétence essentielle à la poursuite d'études littéraires.

Les situations de travail proposées aux élèves seront choisies en fonction de leur intérêt et de la motivation qu'elles peuvent susciter, de leur adéquation au projet pédagogique des professeurs, de la mobilisation possible de partenaires extérieurs, de l'inscription éventuelle de ce travail dans l'agenda culturel local.

Une collaboration régulière avec le professeur documentaliste de l'établissement est ici particulièrement recommandée.

L'horaire imparti sur l'année à cet enseignement d'exploration autorise, dans le cadre du projet d'établissement, une certaine liberté d'organisation qui favorise la conception et la mise en oeuvre de projets associant les professeurs des disciplines concernées.

Les domaines d'exploration

Les professeurs choisissent deux ou trois domaines d'exploration parmi les six domaines présentés

4. Médias, information et communication : enjeux et perspectives

Problématiques

Dans une société marquée par l'abondance et le foisonnement de l'information, la capacité à hiérarchiser les données, à s'assurer de leur source, de leur nature et de leur fiabilité constitue un enjeu éducatif primordial. L'objectif est de faire réfléchir les élèves à la place et au rôle des médias dans la société. On se donne pour but de leur faire appréhender de manière critique les messages médiatiques sous des formes variées, notamment celles qui se développent aujourd'hui par le canal des technologies numériques.

La prise en compte de la profondeur historique des problématiques de la presse et de l'information permet de donner aux élèves une distance propice à la réflexion et de leur

proposer les éléments d'une véritable éducation à l'information.

Compétences visées

Il s'agit de donner aux élèves des outils et des méthodes leur permettant d'utiliser les moyens de communication modernes, la presse et les nouveaux médias notamment, d'une manière raisonnée, libre et autonome, comme supports de pratiques citoyennes, mais aussi créatives.

Ce domaine offre de nombreux champs d'application à l'apprentissage de la maîtrise de la langue et à la réflexion sur ses usages, qui doit se poursuivre tout le long de la scolarité et qui constitue une des compétences majeures attendues chez les littéraires.

Les compétences construites à l'occasion de cette étude (compétences de recherche, d'analyse, de contextualisation, distanciation, autonomie, esprit critique) sont celles susceptibles de conduire aux métiers de l'information et de la communication, dans la diversité de leurs applications et des supports qu'ils utilisent.

Pistes de travail

Le sujet peut être abordé dans une perspective historique, en axant l'étude sur la figure du journaliste par exemple, investi à partir du XIXe siècle d'un rôle social nouveau cumulant l'autorité du savoir et l'art de la communication, jouant volontiers le rôle d'historien, de géographe ou de sociologue. Mais il doit également prendre en compte les aspects socio-économiques de l'information (conditions de production et de diffusion) tout comme il donne lieu à une réflexion sur la rhétorique mise en œuvre ainsi qu'à une analyse des contraintes et des effets de lecture produits par les supports eux-mêmes.

Points d'entrée possibles

Histoire et genres de la presse écrite du XIXe au XXIe siècle.

Les journalistes et le pouvoir.

Médias et culture de masse.

L'avènement des nouveaux médias (radio, télévision, puis internet).

Médias : formes et modes de participation.

Circulation de l'information et réseaux sociaux.

La presse écrite : un média en crise.

Communication et politique.

Le fait divers : information ou émotion ?

Médias et manipulation de l'opinion.

Le journal télévisé : quelle écriture de l'actualité ?

Dessin de presse et caricature.

Situations de travail possibles

Activités dans le cadre du CDI, conçues en collaboration étroite avec le professeur documentaliste; visite d'agences de presse régionale; rencontres et réalisations avec des journalistes (presse, radio, télévision); participation à des radios lycéennes, à des journaux lycéens ; concours d'écriture journalistique ; réalisation de blogs, de sites internet ; participation à la semaine de la presse et des médias... autant d'occasions de connaître les médias par la pratique et la fréquentation des acteurs.

La plupart des activités peuvent être menées en liaison avec les correspondants académiques du CLEMI. On peut utiliser les archives des institutions et établissements publics conventionnés.

Programmes des lycées professionnels (janvier 2009)

1. Classe de Seconde (Français)

Construction de l'information

Capacités Connaissances Attitudes

Distinguer information, commentaire, prise de position.

S'interroger sur le contexte de production d'une information, identifier les sources.

Rendre compte à l'oral d'un événement d'actualité présenté à travers différents médias.

Rédiger un article de presse en tenant compte des contraintes d'un genre journalistique.

Décoder les effets visuels dans la mise en scène de l'information.

Champ littéraire :

Période : l'immédiat contemporain et le développement des nouveaux médias.

Champ journalistique :

Fait divers, reportage, brève.

Champ linguistique :

Lexique : objectivité/subjectivité.

Lexique de l'information et des médias.

Phrase active, passive, impersonnelle.

Mots de reprise et cohérence textuelle.

Énonciation, valeurs des pronoms, des temps et des modes verbaux.

Histoire des arts :

Thématique : « Arts, informations, communications ».

S'intéresser à l'actualité, lire la presse, regarder un journal télévisé, utiliser l'Internet et les multimédias.

Être un lecteur actif et distancié de l'information.

Adapter, dans l'approche du texte et de l'image, son attitude au support utilisé et à la finalité de la lecture.

Classe de seconde : Education civique - Vivre en citoyen

Les thèmes invitent à construire la citoyenneté à partir de l'environnement quotidien de l'élève ou de l'apprenti pour l'élargir aux représentations et expériences de la vie sociale.

On aborde deux thèmes: le thème obligatoire et un thème parmi les trois au choix. Pour chaque thème, on s'appuie sur un sujet au moins. On garde la liberté de traiter d'autres sujets pris dans la liste du programme ou choisis à l'initiative de l'enseignant.

Thèmes Sujets possibles Orientations

A. Thème obligatoire : Droits et devoirs des membres de la communauté éducative

- Les instances de la vie lycéenne
- Le droit d'expression au lycée
- Le règlement intérieur

Au sein de la communauté éducative chacun a des droits et des devoirs qui sont différents selon le statut et la fonction. On réfléchit à la mise en oeuvre par les élèves de leurs droits et obligations dans l'établissement, ce qui leur permet de faire l'apprentissage des principes et des méthodes de la démocratie et de se préparer à l'exercice de la citoyenneté.

B. Thèmes au choix :

Engagements individuels et collectifs

- Les associations
- Les partis politiques
- Les syndicats

Responsable, le citoyen fait vivre les valeurs de la République. La citoyenneté est exercice de droits, sens de la responsabilité, exigence d'engagement.

Cette exigence d'engagement peut se manifester par la participation à des actions ; elle peut s'exercer dans des organisations collectives, dans des actions ponctuelles ou de longue portée.

Ou :

Égalité, différences, discriminations

- Un exemple d'exclusion lié au racisme, au sexisme ou au handicap
- Les salaires hommes-femmes
- La discrimination positive

La Constitution affirme et garantit l'égalité juridique entre les citoyens. Toute atteinte à ce principe est contraire à la loi. Il existe en revanche dans la société des inégalités et des différences économiques, sociales, religieuses et culturelles entre les personnes qui peuvent conduire à des discriminations. A partir d'exemples, on identifie différentes formes de discrimination dont certaines sont passibles de sanctions pénales.

Ou :

Le citoyen et les médias

- Le pouvoir de l'image
- La liberté d'expression et les nouveaux médias
- Les sondages d'opinion

Tout citoyen responsable doit s'informer afin de pouvoir exercer des choix et de se forger une opinion sur les grandes questions d'actualité. On souligne la nécessité de développer l'esprit critique et d'amorcer une réflexion sur le traitement de l'information, ses impacts sur la société et les dérives possibles.

21ème Semaine de la presse et des médias dans l'école (édition 2009)

Circulaire ministérielle de Luc Chatel du 14-10-2009 (Extraits) Texte intégral :
<http://www.education.gouv.fr/cid49296/mene0922269c.html>

La vingt et unième Semaine de la presse et des médias dans l'école se déroulera du lundi 22 au samedi 27 mars 2010 en France métropolitaine. Dans les collectivités d'outre-mer, les dates et les modalités de cette manifestation sont arrêtées par chaque recteur.

La Semaine de la presse et des médias dans l'école a pour but de favoriser la rencontre entre le monde éducatif et les professionnels des médias et de développer chez les élèves une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information. Depuis juillet 2006, l'éducation aux médias figure dans le socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire (article D. 122-1 du code de l'Éducation et son annexe, issus du [décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006](#)). Elle rejoint à ce titre l'objectif poursuivi par le centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif (décret n° 93-718 du 25 mars 1993 modifié par le décret du 28 mars 2007). Le CLEMI assure ainsi une veille sur la place de l'éducation aux médias dans les programmes d'enseignement (premier et second degrés) et en propose un recensement complet qui peut être consulté sur son site internet <http://www.clemi.org>.

La Semaine de la presse et des médias dans l'école, en tant qu'action éducative en lien avec les apprentissages fondamentaux, vise donc à promouvoir une démarche d'éducation aux médias qui se veut globale et cohérente. À ce titre, il est souhaitable qu'elle soit intégrée au projet d'école ou d'établissement.

La Semaine de la presse et des médias dans l'école repose sur trois principes majeurs :

I - Le partenariat

Plusieurs institutions et entités publiques et privées sont associées : le système éducatif, les médias d'information, La Poste et sa filiale Société de traitement de presse (S.T.P.). L'institution scolaire assure l'accueil des moyens d'information dans toute leur diversité et le travail pédagogique avec les élèves (débat, ateliers, concours, panoramas de presse, etc.) ; les éditeurs de presse garantissent le nombre et la date de parution des quotidiens et des magazines mis à la disposition des établissements ; La Poste et la S.T.P. assurent l'acheminement des exemplaires de journaux et de magazines.

II - Le volontariat

Chacun est libre de s'associer à la Semaine de la presse et des médias dans l'école et décide de son degré d'implication dans l'opération. Enseignants, élèves, éditeurs de presse et professionnels des médias acceptent de s'engager dans cette opération afin d'enrichir leur connaissance et leur compréhension mutuelles.

III - La gratuité

Les éditeurs de presse offrent plus d'un million d'exemplaires de leurs publications et financent cet acheminement. Les journalistes se déplacent bénévolement pour participer aux conférences et aux tables rondes organisées dans les établissements scolaires. La Poste prend à sa charge une partie du coût des envois postaux.

Thématique

Cette année, les participants sont invités à travailler le thème : « Qui fait l'info ? ». Il s'agit

pour les enseignants et leurs élèves de s'interroger sur les problématiques liées aux sources et au statut de l'information, à la déontologie des journalistes, à la différence entre communication et information ainsi qu'à la fonction de la publicité dans les médias.

Partenaires

La Semaine de la presse et des médias dans l'école laisse toute latitude pédagogique aux équipes éducatives pour concevoir et organiser leur travail. Les enseignants intéressés par l'opération doivent contacter directement les professionnels des médias qu'ils souhaitent accueillir dans leurs classes. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site du CLEMI.

À cet égard, il est recommandé de diversifier les intervenants. C'est pourquoi les enseignants peuvent solliciter :

- les journalistes des radios publiques ou associatives liées à la Semaine de la presse et des médias dans l'école ;
- les professionnels des 124 agences de presse adhérentes à la Fédération française des agences de presse - F.F.A.P. (<http://www.ffap.fr>) ;
- les journalistes adhérents à l'Union des clubs de la presse de France et francophones - U.C.P.F. (<http://www.ucpf.org>) ;
- les journalistes de l'Association des journalistes de l'information sociale - AJIS (<http://www.ajis.asso.fr>) ;
- les journalistes de l'Association française des journalistes agricoles, de l'alimentation, de l'environnement et de la ruralité - AFJA (<http://www.afja.net>) pour les établissements relevant de l'enseignement agricole.

En outre, il peut être utile de consulter le « MediaSig », un annuaire qui recense les coordonnées de 8 000 professionnels des médias nationaux (presse écrite, audiovisuelle, services de presse de l'administration, correspondants de la presse étrangère en France, etc.). Ce guide, vendu par la Documentation française, pourra être consulté gratuitement par les participants au mois de mars 2010 sur le site <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>.

Les enseignants peuvent enfin trouver sur le site du CLEMI des informations pratiques et pédagogiques complémentaires afin de préparer leur Semaine de la presse et des médias dans l'école dans les meilleures conditions (coordonnées des professionnels des médias, des partenaires de l'opération et des coordonnateurs académiques du CLEMI, fiches pédagogiques, etc.). Ils peuvent aussi trouver sur le site du SNRL la liste des radios associatives adhérentes au syndicat, et toutes les informations utiles concernant le monde de la radio et de ses métiers.